



Observatoires de la vie étudiante

Les conditions de vie des étudiants universitaires toulousains

Enquête menée dans quatre grands établissements d'enseignements supérieur de Midi-Pyrénées : Toulouse 1 – Capitole, Toulouse 2 – Le Mirail, Toulouse 3 – Paul Sabatier et de l'Institut d'Études Politiques.

Enquête menée du 13 octobre au 30 novembre 2011

Introduction

Du 13 octobre 2011 au 30 novembre 2011, les Observatoires de la Vie Etudiante des 3 universités toulousaines et de l'IEP ont réalisé une grande enquête sur les conditions de vie des étudiants. Elle concernait l'ensemble des étudiants en formation initiale et inscrits sur des diplômes de 1^{er} ou 2nd cycle universitaire (du L1 au M2).

L'analyse des résultats de cette enquête se concentre ici sur les étudiants des sites Toulousains (n'ont donc pas été pris en compte les sites délocalisés de Figeac, Castres, Tarbes, Auch, Rodez, Montauban,...) et de nationalité française. Des analyses des conditions de vie dans les sites délocalisés, ainsi que celles des étudiants étrangers seront bientôt disponibles.

Pour les résultats présentés ici, 44165 étudiants étaient concernés, 6714 étudiants ont répondu, soit un taux de réponses de 15%. Afin d'obtenir des résultats représentatifs, les données ont été redressées sur les variables « Etablissement de formation », « Département de formation », « Niveau de formation », « Genre », « Boursier » et « Origine géographique ».

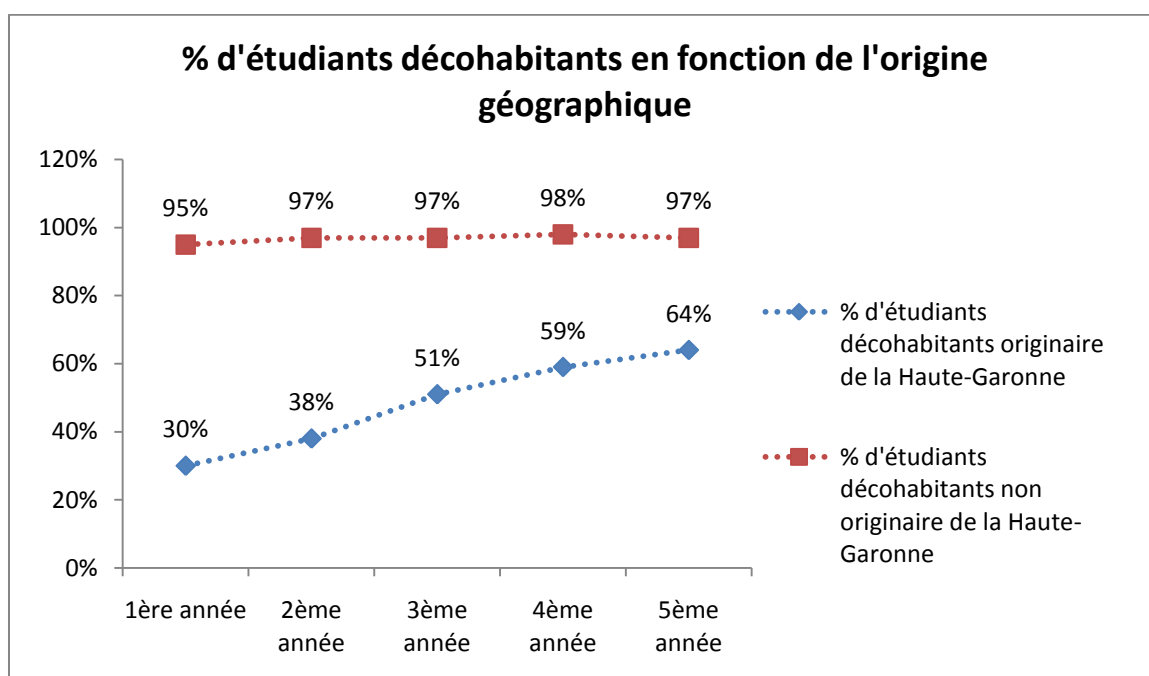
Les thématiques abordées :

- Le logement
- Les transports
- La restauration
- La Santé
- Les équipements
- Le temps libre
- Le travail
- Les aides financières

Le logement : 78% d'étudiants « décohabitants »

Plus de 3 étudiants sur 4 habitent, durant l'année universitaire, hors du domicile parental. Nous nommerons ces étudiants, les « décohabitants ».

Dès la L1, la majorité des étudiants prennent un logement indépendant de celui de leurs parents (70% d'entre eux). Cette décohabitation est principalement motivée par la volonté de se rapprocher de leur lieu d'étude (69% des décohabitants) ainsi que par une volonté d'indépendance (36% des décohabitants). Le taux de décohabitants progresse avec le niveau d'études passant de 74% en Licence à 87% en Master. Cette augmentation s'explique par une plus forte mobilité géographique des étudiants en Master et à la progression importante de logements indépendants chez les étudiants de Master originaires de la Haute-Garonne.



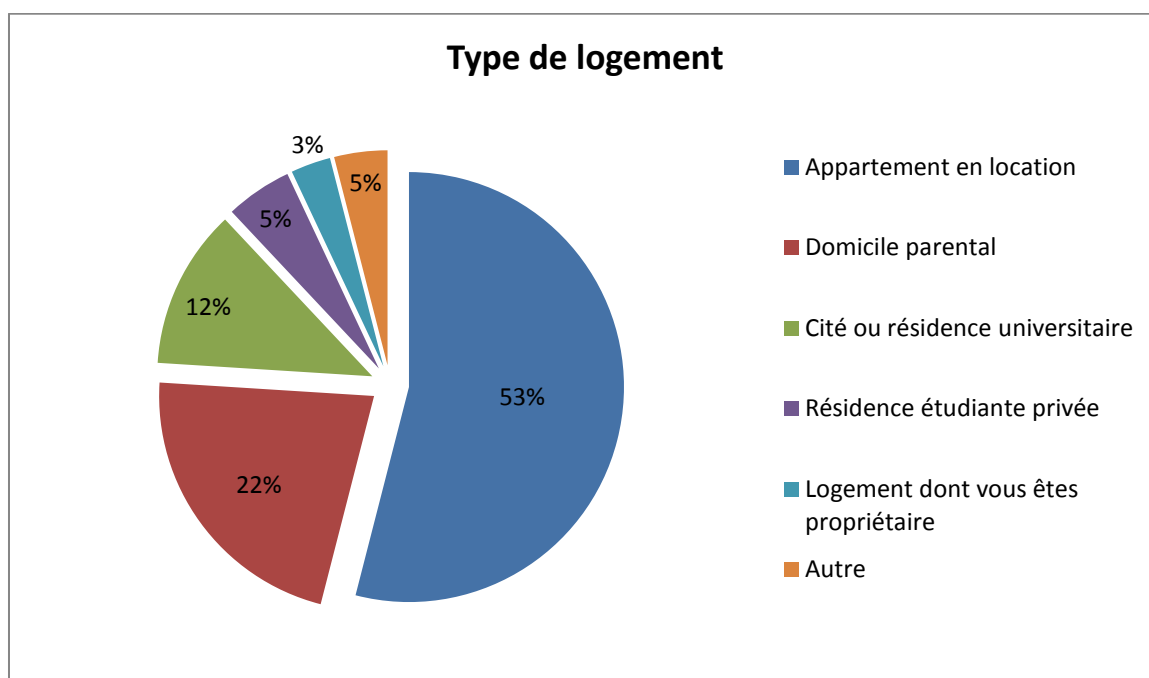
La décohabitation, des sentiments entremêlés : entre liberté, épanouissement et solitude.

Le sentiment qui prédomine chez les étudiants toulousains, depuis qu'ils ont leur propre logement, est celui de liberté et d'épanouissement (61% des décohabitants). Cela est particulièrement vrai chez les étudiants de M2, proches géographiquement du domicile familial (Haute-Garonne) et issus d'un milieu social plutôt favorisé (étudiant non boursier et au moins un des deux parents cadre).

Le sentiment de liberté est cependant souvent partagé avec un sentiment de solitude, en particulier chez les L1 ou les étudiants vivant en logement seul, notamment dans les cités universitaires du CROUS ou dans les résidences étudiantes privées. On constate que ce sentiment de solitude est également très présent pour les étudiants dont les parents habitent dans les DOM-TOM ou à l'étranger.

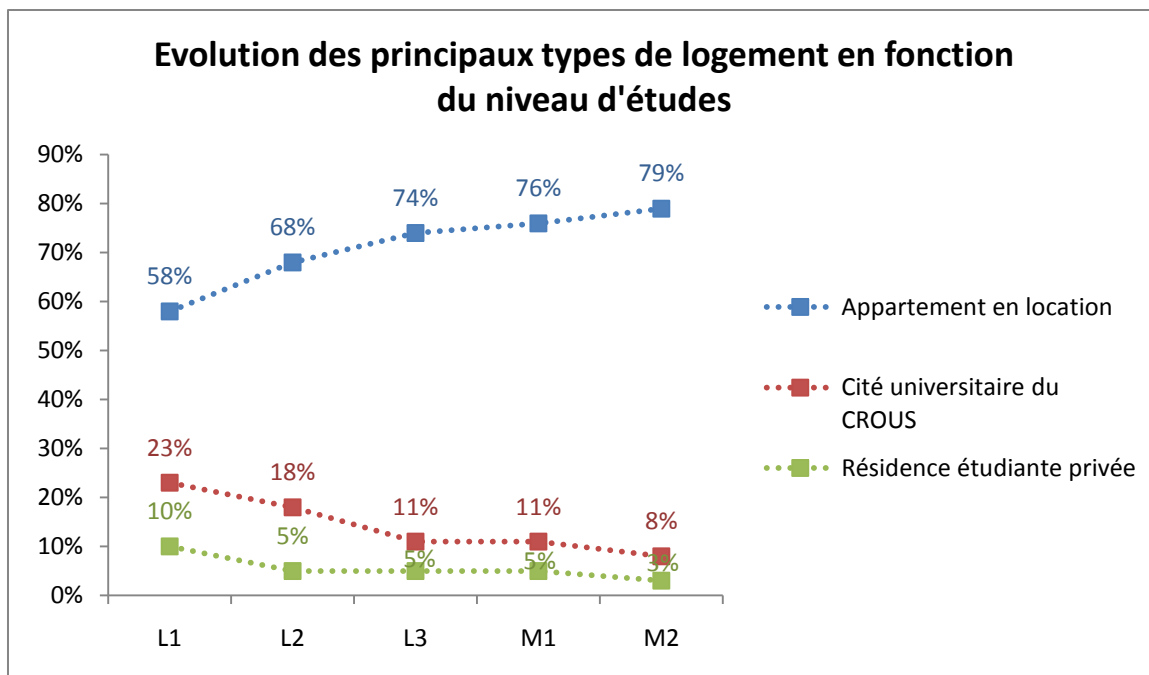
Si la PCS¹ des parents ne semble pas avoir un impact sur la décohabitation ou non de leurs enfants (les enfants dont aucun parent n'est cadre sont même plus nombreux à être décohabitants, la raison étant qu'ils sont plus nombreux à résider hors de Haute Garonne), on constate cependant que 13% des étudiants décohabitants déclarent avoir de grandes difficultés à assumer cette situation, notamment financièrement. Il s'agit particulièrement des étudiants boursiers (16% chez les boursiers et 10% chez les non boursiers) et/ou ceux dont les parents sont ouvriers, inactifs, retraités ou employés (respectivement 20%, 17% et 16% contre 9% des enfants de cadres).

Plus d'un étudiant sur deux loge dans un appartement en location



53% des étudiants vivent dans un appartement en location, 22% sont toujours au domicile parental, 12% sont logés en cité ou résidence universitaire du CROUS, 5% sont en résidence étudiantes privées, 3% sont dans un appartement dont ils sont propriétaires et 5% sont dans d'autres mode de logement. Avec l'avancée dans les études, les jeunes délaissent progressivement les résidences étudiantes, qu'elles soient privées ou gérées par le CROUS.

¹ Professions et Catégories Sociales (ex CSP)

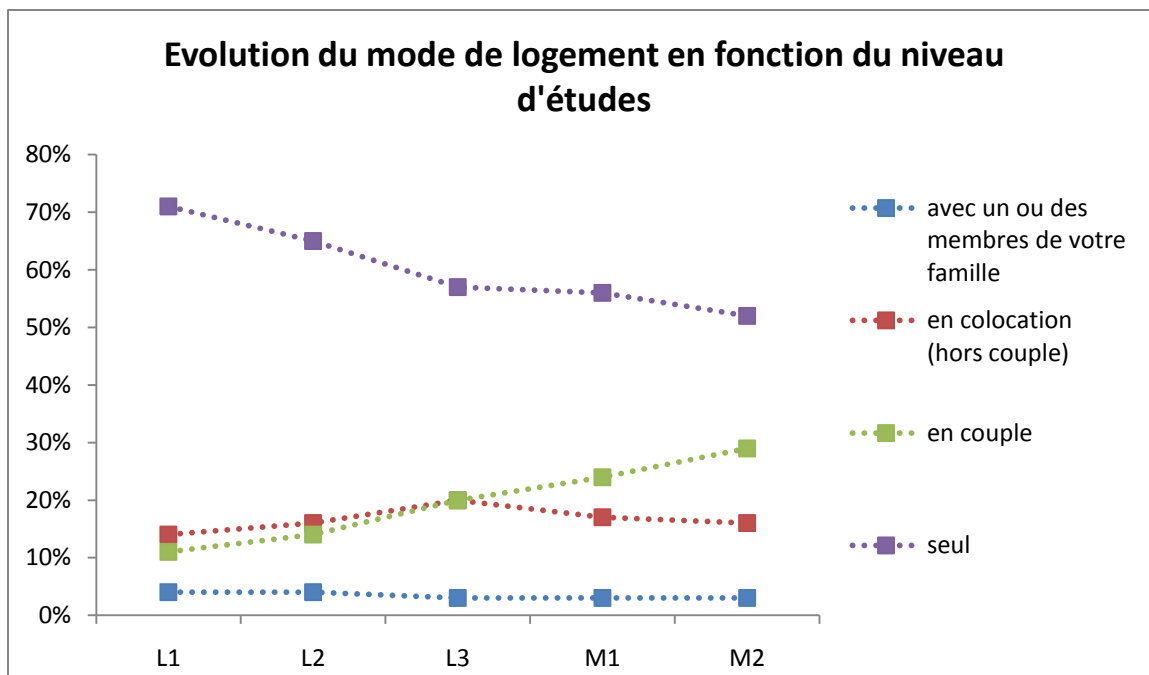


72% des étudiants décohabitants n'ont pas eu de difficultés pour trouver leur logement.

La majorité des étudiants décohabitants (69%) vit donc dans un appartement en location qu'ils ont trouvé sans difficultés pour 68% d'entre eux. Il y a cependant 32% de décohabitants qui déclarent avoir eu des difficultés à trouver leur appartement de location, majoritairement chez les enfants d'« inactifs-retraités » et d'« ouvriers » (41% pour chaque. Pour comparaison, chez les enfants d'agriculteurs, de professions intermédiaires et de cadres, ils n'étaient que 26%, 28% et 29% à avoir rencontrés des difficultés). Les étudiants vivant en cité universitaire sont ceux ayant eu le moins de difficultés pour trouver leur logement, bien qu'ils soient tout de même 18% à déclarer en avoir rencontrées.

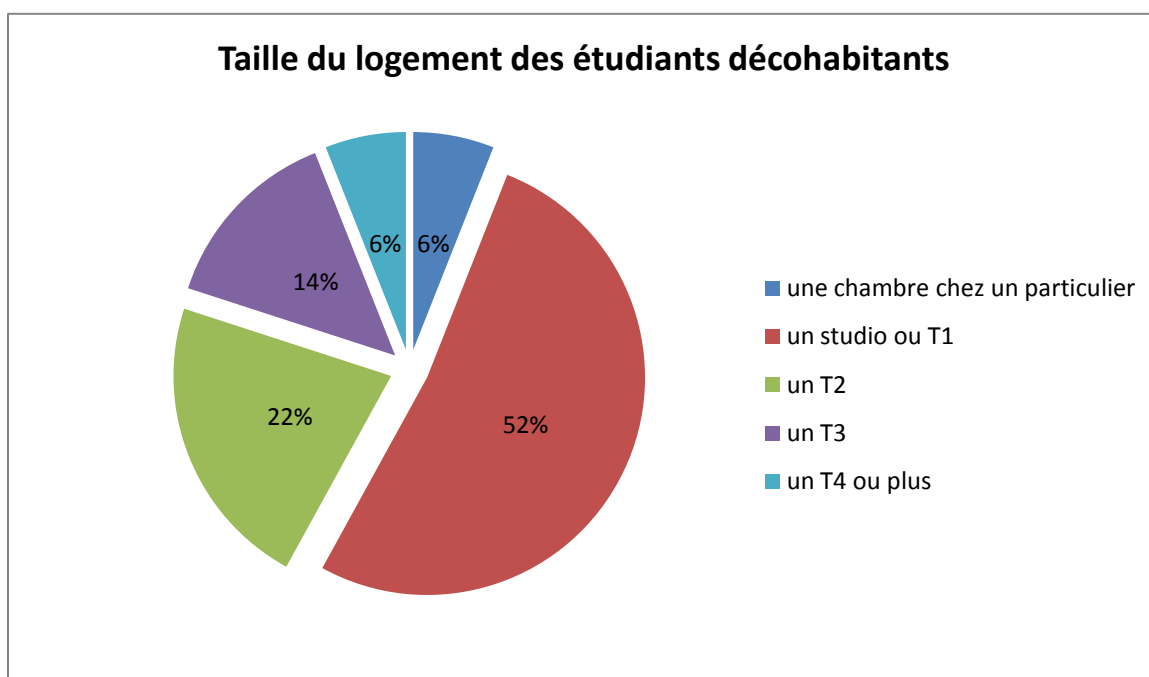
Le temps des études, un moment de transition vers la vie en couple

62% des étudiants décohabitants habitent seuls, 18% en couple, 16% en colocation et 4% chez un membre de leur famille (hors domicile familial). La colocation est un peu plus choisie par les hommes (respectivement 18% des hommes et 15% des femmes), tandis que les étudiantes vont plus fréquemment vivre en couple que les étudiants (respectivement 21% et 14%).



Le mode de logement varie également en fonction du niveau d'études. Même si le logement seul est fortement plébiscité en L1 (71%), il diminue au fur et à mesure du cursus universitaire pour ne concerner par exemple que 52% des étudiants de M2. Les étudiants tendent en effet de plus en plus à vivre en couple dans le même logement (ce mode de logement passant de 11% en L1 à 29% en M2).

Du L1 au M2 : vers des logements plus grands

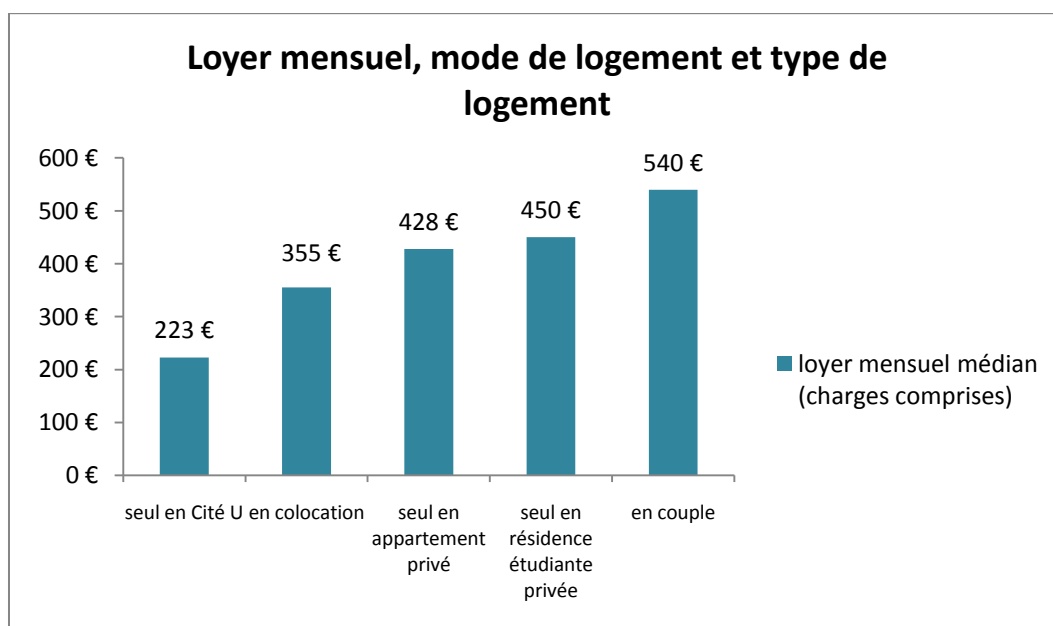


52% des étudiants décohabitants vivent dans un studio ou T1, 22% dans un T2, 14% dans un T3, 6% dans un T4 et 6% dans une chambre chez un particulier.

On constate une évolution de la taille du logement en fonction du niveau d'études. Les petits logements, de type chambre, studio ou T1, ne concernent plus que 45% des étudiants de M2 alors qu'ils représentent 70% des logements de L1. Cette diminution s'explique en partie par le nombre croissant d'étudiants décohabitants vivant en couple. C'est aussi pour cette raison qu'ils sont de plus en plus nombreux à vivre dans des appartements de type 2 ou 3 (25% des étudiants de L1 et 48% des étudiants de M2). Ces évolutions ont pour conséquence directe une augmentation des loyers, que l'on constate surtout à partir de la troisième année d'études.

La cité universitaire et la colocation : les loyers les plus économiques

Le loyer mensuel médian est de 414€ charges comprises. Le logement en cité universitaire est le plus économique (223€ par mois) ainsi que la colocation (355€ par mois²). Le logement en couple est plus cher (540€/mois) mais devient économique si les frais sont partagés³ par les deux personnes occupant le logement.



Des étudiants aidés pour payer leur loyer

71% des étudiants décohabitants perçoivent une aide de l'Etat pour payer leur logement qui s'élève en moyenne à 174€.

Le loyer est en totalité payé par les parents pour plus d'un étudiant sur 3 ; il est payé en partie par les parents pour 8% des étudiants décohabitants. Les étudiants les plus aidés par leurs parents sont les enfants de cadres ou de professions intermédiaires ; les enfants d'ouvriers ou d'inactifs-retraités ou d'agriculteurs étant les moins aidés.

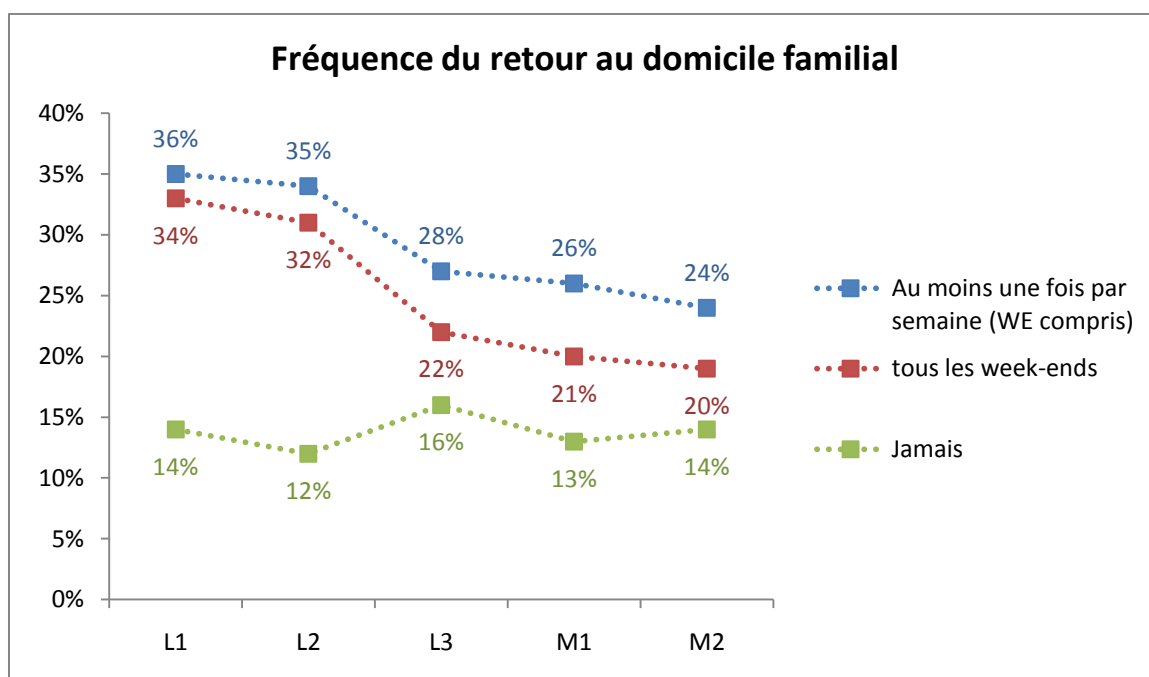
² Le loyer par étudiant peut même être inférieur puisque certains des étudiants en colocation ont déclaré le loyer global de l'appartement et d'autres uniquement la part qu'ils payaient.

³ Information dont nous ne disposons pas.

Finalement, 85% des étudiants perçoivent une aide afin de payer leur loyer ; ils seraient donc 15% à ne pas percevoir d'aides, ni de l'Etat ni des parents.

3 étudiants décohabitants sur 10 rentrent au domicile familial au moins une fois dans la semaine.

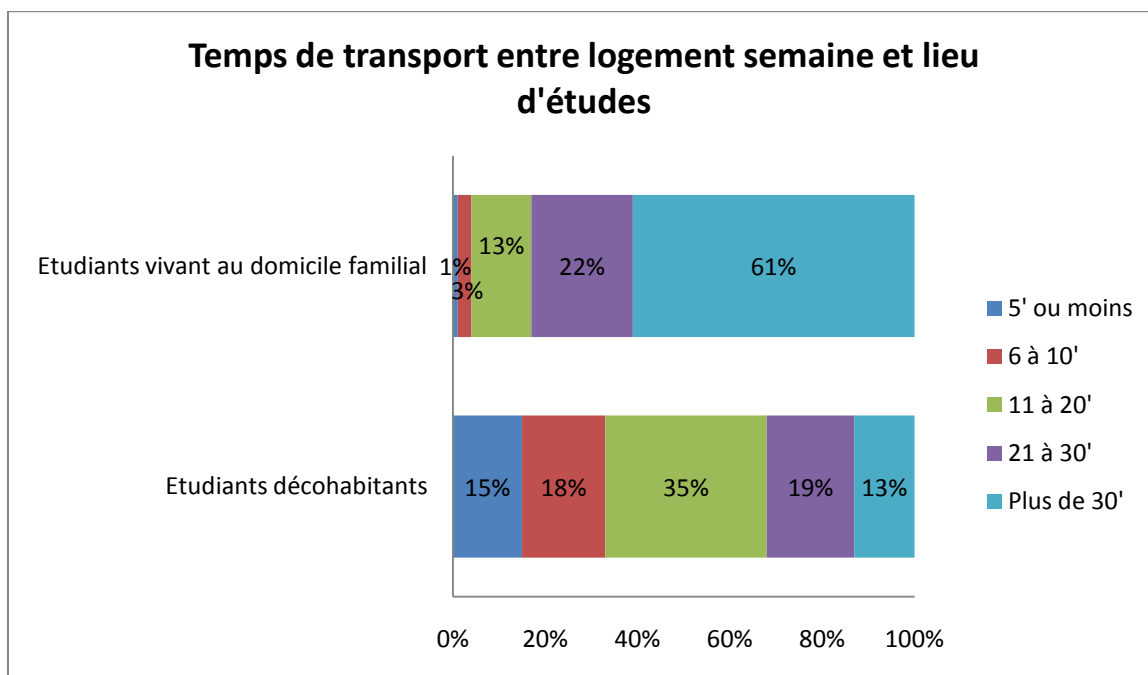
Malgré la décohabitation, une partie des étudiants garde un lien très étroit avec leurs parents. En effet, 86% des étudiants décohabitants rentrent chez leurs parents au cours de l'année. Ils sont 31% à revenir chez leurs parents au moins une fois par semaine (tous les week-end pour une majorité d'entre eux). Les retours au domicile sont cependant de moins en moins fréquents avec l'avancée dans les études ; 36% des étudiants décohabitants de première année rentrent au moins une fois par semaine, c'est le cas pour 24% des étudiants en cinquième année.



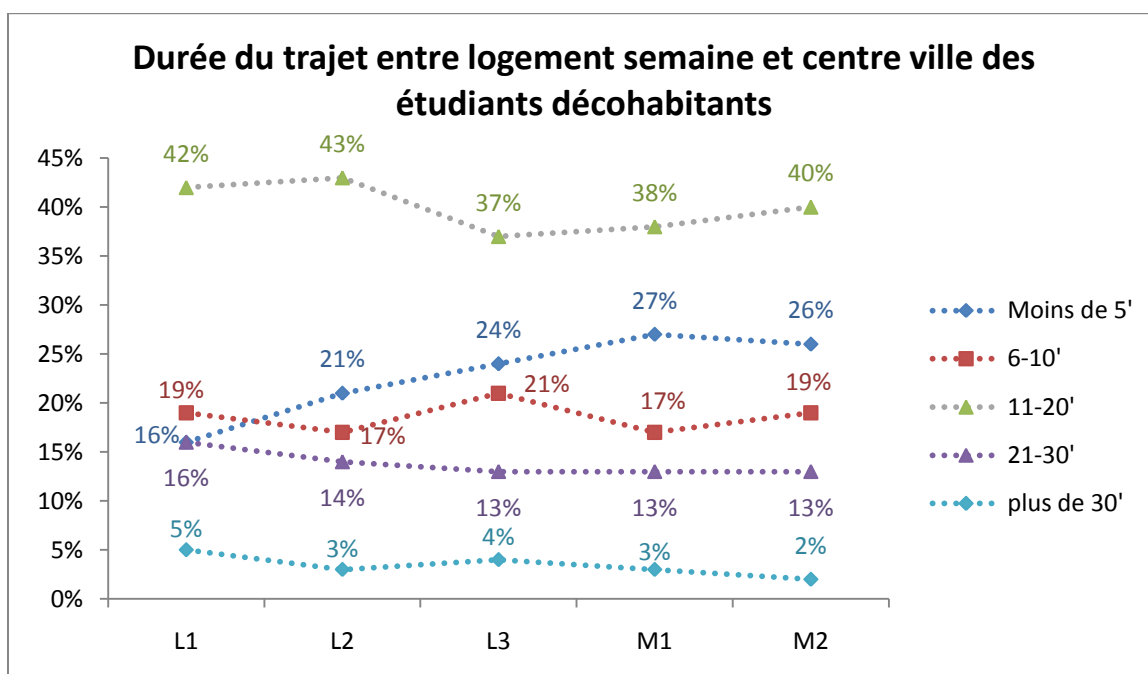
Les retours au domicile familial sont l'occasion, pour ces étudiants, de continuer à voir leurs amis. Pour ceux qui ne rentrent pas régulièrement chez leurs parents, les raisons sont la volonté d'indépendance ainsi que la distance entre Toulouse et le lieu de résidence des parents. Cette distance est souvent associée au manque d'argent pour s'y rendre (billet d'avion ou tgv), ainsi qu'au manque de temps pour les étudiants venant des DOM TOM ou pour les étudiants travaillant le week-end.

57% des étudiants habitent la semaine à moins de 20 minutes de leur lieu d'études

Les étudiants toulousains habitent relativement près de leur lieu d'étude. En effet, un étudiant décohabitant sur deux met moins de 15 minutes pour se rendre sur son lieu d'étude, plus particulièrement les étudiants logés en cité universitaire ou en résidence étudiante privée. Par contre, les étudiants habitant toujours chez leurs parents ont des temps de trajet beaucoup plus longs (supérieur à 40 minutes pour un étudiant sur deux), tout comme ceux vivant chez un autre membre de la famille ou chez une connaissance.



Avec l'avancée dans les études, les jeunes tendent à se rapprocher de leur lieu d'études. En effet, 53% des étudiants en 1^{ère} année et 61% des étudiants en 5^{ème} année vivent la semaine à moins de 20 minutes de leur lieu d'étude. Ce rapprochement s'explique essentiellement par l'augmentation du taux de décohabitants, avec l'avancée dans les études, chez les étudiants originaires de la Haute-Garonne.



Même si les étudiants décohabitants vivent majoritairement à moins de 20 minutes de leur lieu d'études, ils tendent cependant à se rapprocher du centre ville avec l'avancée dans les études.

Alors que 16% des étudiants de 1^{ère} année vivent à 5 minutes ou moins du centre ville, ils sont 26% en 5^{ème} année.

Notons par ailleurs que les hommes ont tendance à favoriser le logement à proximité (moins de 5 minutes) du lieu d'études. On ne constate cependant pas de différenciation par rapport à la distance au centre ville entre les hommes et les femmes.

Les non boursiers (et en particulier les enfants de cadres) sont plus nombreux à habiter à moins de 5 minutes du centre ville que les boursiers ; ces derniers favorisant le logement en cité universitaire, proche des lieux d'études et en dehors du centre ville (hormis pour les étudiants de Toulouse 1-Capitole).

Même s'ils ne sont pas forcément situés en centre ville, les logements des étudiants vivant en colocation ou en couple sont plus proches du centre ville que du lieu d'études (seuls 12% des étudiants vivant en colocation et 17% de ceux vivant en couple sont à plus de 20 minutes du centre ville, alors qu'ils sont respectivement 39% et 44% à habiter à plus de 20 minutes de leur lieu d'études).

Origine sociale et logement

Le type de logement et sa taille sont corrélés avec l'origine sociale des étudiants. En effet, les enfants de cadres sont plus nombreux à être logés en appartement locatif privé, alors que le logement en cité universitaire concerne surtout les enfants d'ouvriers⁴.

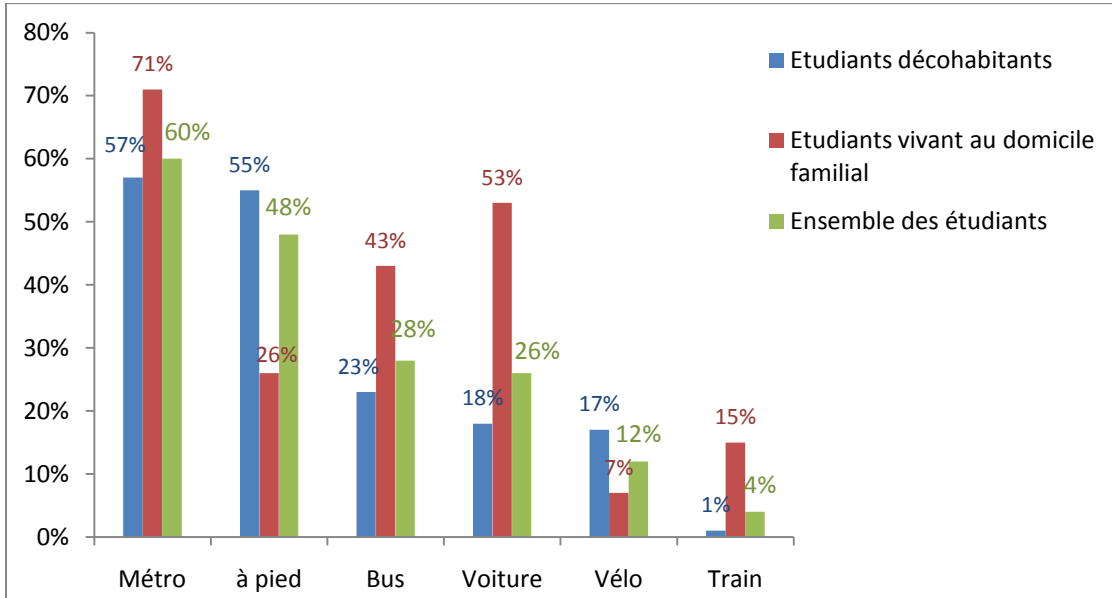
Les enfants de cadres sont également plus nombreux à habiter dans des T2 ou T3. Le montant du loyer est donc légèrement supérieur : de 400€ pour un étudiant sur deux dont les parents ne sont pas cadres, il passe à 440€ pour les enfants de cadres. Enfin, on constate que le sentiment de liberté et d'épanouissement prédomine chez les décohabitants enfants de cadres, alors que les étudiants d'origine sociale moins favorisée tendent plus à exprimer de grandes difficultés à assumer cette situation, notamment d'un point de vue financier.

⁴ Seuls les étudiants boursiers ont la possibilité d'accéder aux logements en cité ou résidence universitaire. 77% des enfants d'ouvriers sont boursiers et 23% des enfants de cadres

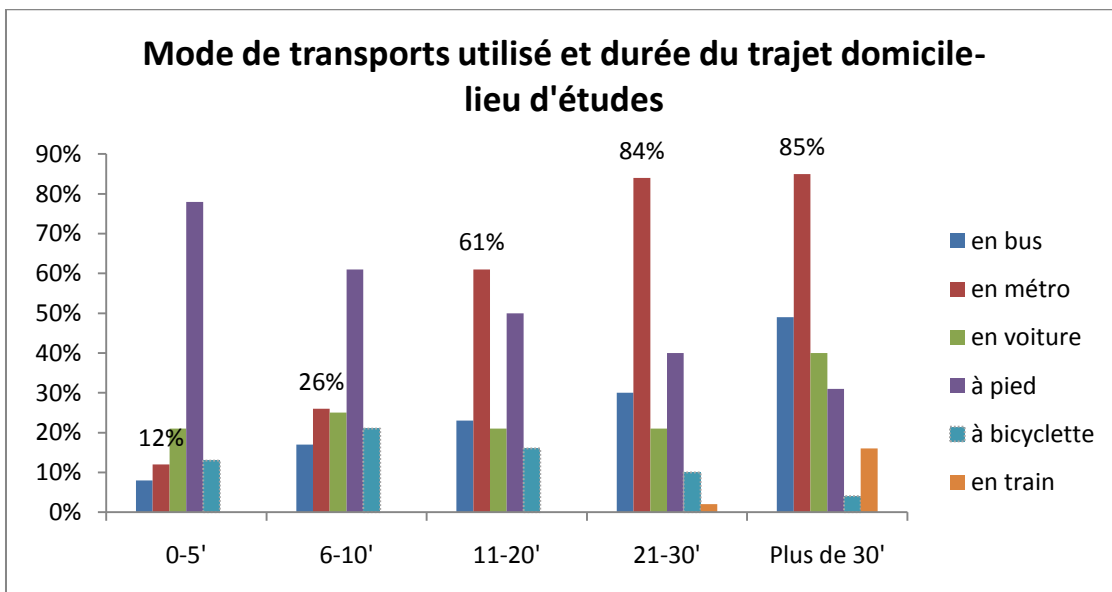
Les transports

Métro et marche à pied, moyens de transport les plus plébiscités

Pour se rendre sur leur lieu d'études, les moyens de transport les plus utilisés par les étudiants sont le métro (60% des étudiants) et la marche à pied (48% des étudiants) ; 28% citent le bus, 26% la voiture, 12% le vélo et 4% le train.



Même si le métro reste le mode de transport le plus cité, les étudiants habitant chez leurs parents utilisent plus souvent la voiture ou le bus que les décohabitants ; ces derniers étant plus nombreux à se rendre à pied ou en vélo sur le lieu d'études.



Plus le domicile est proche du lieu d'études, plus la marche à pied est favorisée. Le métro est privilégié quand la durée de transport entre domicile et lieu d'études est supérieure à 10 minutes. La voiture, le bus et le train sont plus utilisés par les étudiants logeant à plus de 30 minutes de leur lieu d'études.

Une voiture pour les cohabitants et les étudiants de Master 2

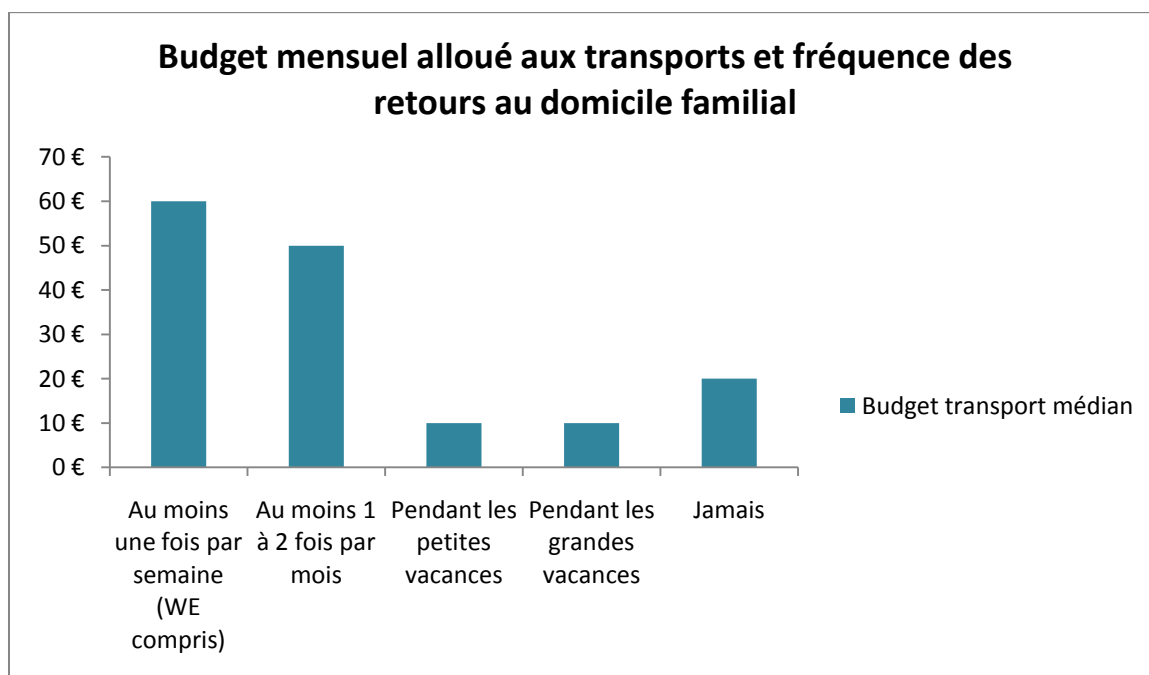
Plus d'un étudiant sur trois dispose tout le temps d'une voiture, dont il est très souvent propriétaire (80% des cas). Plus de 4 sur 10 n'en disposent jamais et moins de 2 sur 10 ne disposent que de temps en temps d'un véhicule, dont ils ne sont généralement pas propriétaires (73% d'entre eux). Ce sont les étudiants habitant chez leurs parents qui disposent le plus souvent d'un véhicule (67%) comparés aux étudiants décohabitants (52%). On constate également que seul un étudiant de première année sur 4 dispose toujours d'une voiture alors qu'ils sont 54% en cinquième année.

Enfin, plus d'un étudiant décohabitant sur trois qui rentre tous les week-ends au domicile familial ne dispose pas d'une voiture et utilise donc d'autres moyens de transport (train, co-voiturage...).

Un étudiant sur deux dépense tous les mois plus de 40€ dans les transports.

Même si le budget alloué aux transports s'élève à 40€ ou moins par mois pour un étudiant sur deux, il varie en fonction du type de transport utilisé. En effet, pour les étudiants qui n'utilisent pas la voiture comme moyen de transport, le budget médian est de 10€ par mois⁵ alors qu'il s'élève à 100€ par mois pour les propriétaires de voiture. Les étudiants utilisant le métro pour se rendre sur leur lieu d'études ont le budget transport le moins élevé (budget médian de 15€) ; la voiture étant le moyen de transport le moins économique (budget médian de 100€).

Ce budget transport est également plus ou moins élevé en fonction de la fréquence des retours au domicile familial. La moitié des décohabitants, rentrant au moins tous les week-ends, y consacre plus de 60€ par mois. Le budget transport, pour les autres décohabitants, n'est que de 30€ pour la moitié d'entre eux. Le budget le moins élevé concerne essentiellement ceux qui rentrent uniquement pendant les petites vacances ou les grandes vacances.



⁵ Equivalent au coût de l'abonnement mensuel aux transports en commun toulousains

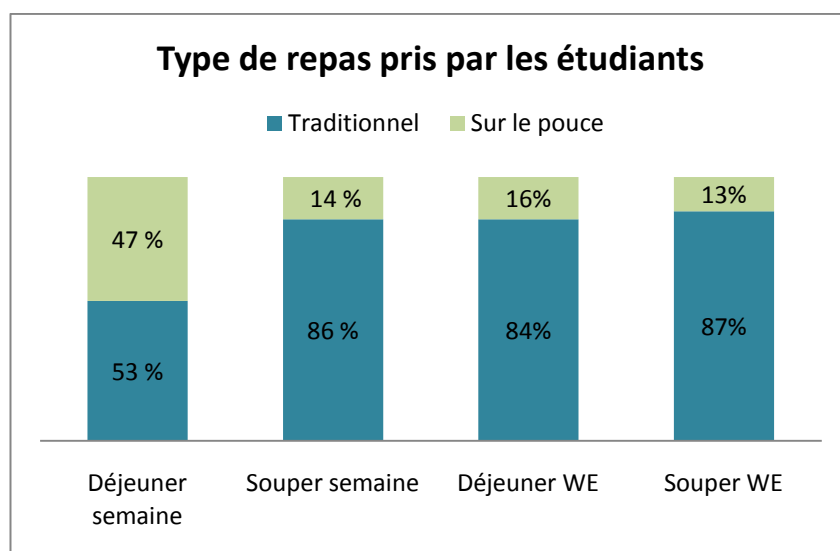
La restauration

Déjeuner sur le pouce en semaine et repas traditionnels le Week-End

Sur une semaine complète, 77% des repas pris par les étudiants sont des repas dits « traditionnels », Les décohabitants partiels⁶ favorisent un peu plus ce mode de restauration que ceux qui décohabitent totalement⁷ (respectivement 82% et 74%).

Les repas dits « sur le pouce » concernent majoritairement les repas du midi en semaine : 53% des étudiants déclarent prendre au moins un déjeuner sur le pouce dans la semaine. En proportion, les repas sur le pouce représentent 47% des déjeuners pris par les étudiants, et les repas traditionnels 53%. Ces repas sur le pouce sont un peu plus choisis par les étudiants habitant toujours chez leurs parents (51% d'entre eux et 46% chez les décohabitants).

Les repas pris le week-end sont des repas traditionnels pour la majorité des étudiants (>85%).



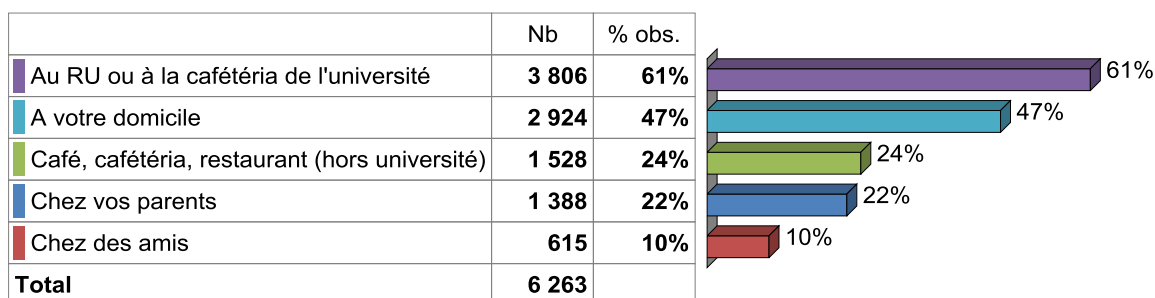
Les déjeuners en semaine au Restaurant Universitaire ou à la cafétéria de l'Université

Le Restaurant Universitaire et la cafétéria de l'université sont les lieux privilégiés par les étudiants pour déjeuner en semaine. En effet, 61% des étudiants y déjeunent au moins une fois par semaine.

⁶ Etudiants habitant hors du foyer familial et rentrant chez leurs parents le week-end

⁷ Etudiants habitant hors du foyer familial et ne rentrant pas les week-ends

Déjeuner dans la semaine :

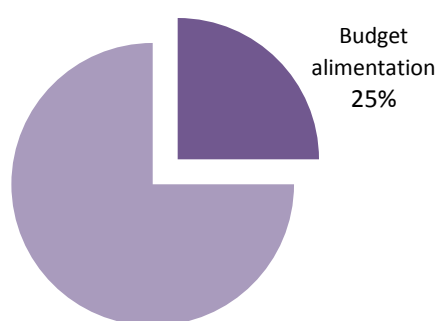


Les étudiants qui habitent à proximité de leur lieu d'études (moins de 5 minutes), sont les plus nombreux à prendre leur déjeuner à leur domicile en semaine et à ne pas fréquenter le Restaurant Universitaire ou la cafétéria. Ils sont également les moins nombreux à prendre des repas de type « sur le pouce ». Les étudiants qui habitent en centre ville (moins de 5 minutes) sont les plus nombreux à favoriser les repas dans des cafés, bars ou restaurants.

100€ par mois pour l'alimentation d'un étudiant

Le budget consacré à l'alimentation par un étudiant toulousain correspond à environ 25% de son budget global (valeur médiane). Par mois, ce budget est de 100€ environ, pour un étudiant sur deux. Il augmente légèrement au fil du cursus, passant de 100€ par mois en Licence à 120€ par mois en Master.

Poids de l'alimentation dans le budget global mensuel d'un étudiant



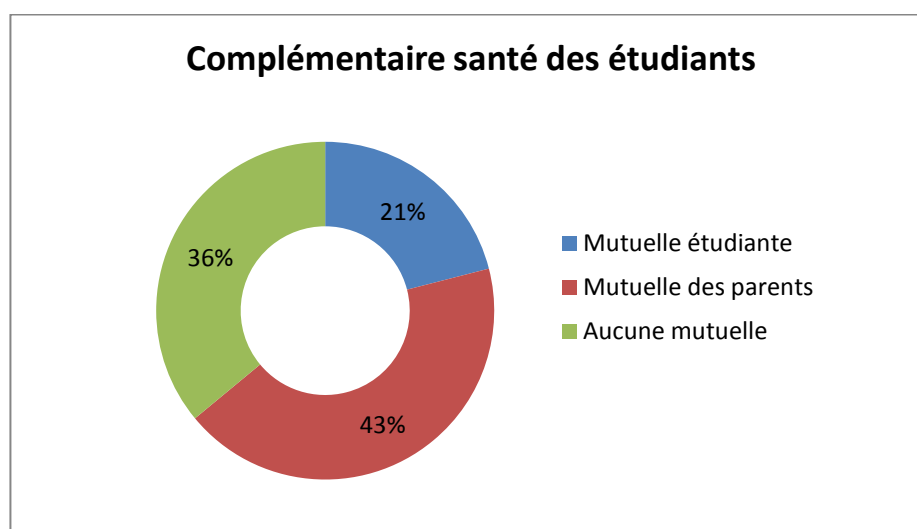
Un étudiant sur trois saute au moins un déjeuner hebdomadaire. Un sur deux saute au moins un petit déjeuner, et un sur cinq un dîner sur la semaine. La principale raison de ces sauts de repas s'explique par le manque de temps dans 42% des cas. Par ailleurs, 34% des étudiants expliquent également ne pas avoir faim, tandis que 7% mettent en cause le temps d'attente au restaurant universitaire.

La santé

1/3 des étudiants sans complémentaire santé

21% des étudiants ont une mutuelle étudiante, et 43% bénéficient de la mutuelle de leurs parents. Les autres étudiants, soit 36% des étudiants, n'ont pas de complémentaire santé, et majoritairement parmi les étudiants de L1 (43% d'entre eux).

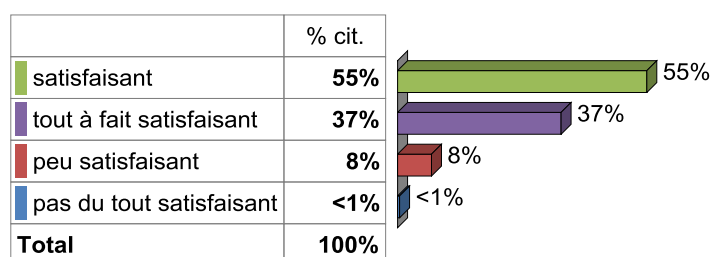
Le coût de cette mutuelle représente 200€ sur l'année pour un étudiant sur deux, qu'il s'agisse d'une mutuelle étudiante ou de la mutuelle parentale.



Au cours des trois derniers mois, moins d'un étudiant sur deux a consulté un médecin généraliste et la majorité n'a pas consulté de spécialiste (65%) ni de dentiste (79%). Les centres de soins gratuits ont été peu fréquentés par les étudiants (moins de 8% des étudiants).

Les étudiants sont majoritairement satisfaits de leur état de santé, 92% le trouvent « satisfaisant » ou « tout à fait satisfaisant ».

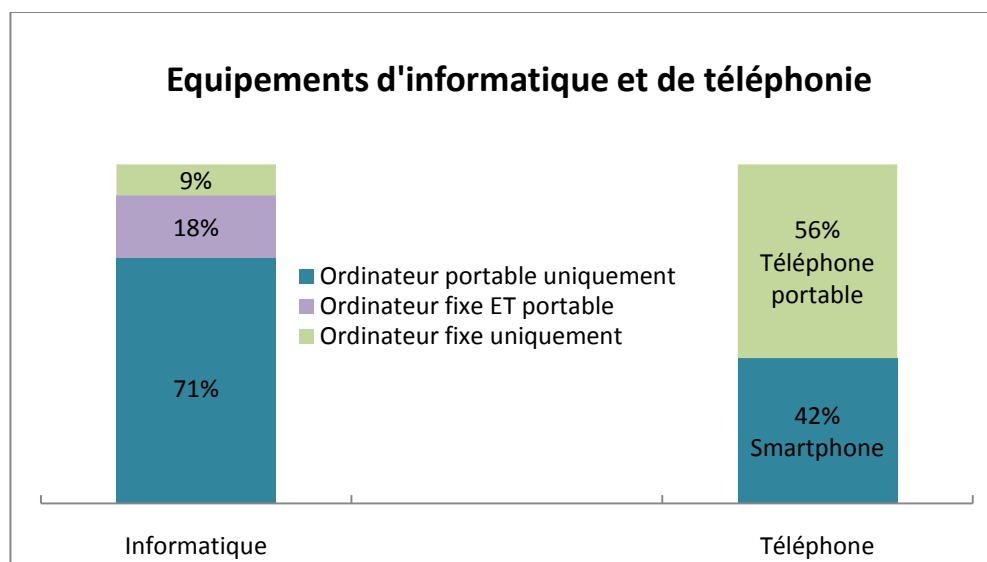
Jugement sur l'état général de santé



Cependant, 11% des étudiants déclarent ne pas avoir pu faire de soins par manque d'argent. Cela concerne particulièrement les soins dentaires et les soins d'optique. Les remboursements prévus de ces soins étaient en dessous de 25% des frais réels dans plus d'un cas sur deux.

Les équipements

La quasi-totalité des étudiants est équipée en téléphonie mobile et en matériel informatique. En effet, 98% des étudiants ont un téléphone portable (dont 42% de Smartphone) et 98% possèdent un ordinateur (portable pour 89% d'entre eux), avec une connexion internet à domicile (pour 86% d'entre eux).



Les temps libre / Les loisirs

3 étudiants sur 4 passent au moins 1h par jour sur internet

Les étudiants d'aujourd'hui semblent clairement préférer l'utilisation d'internet à la télévision. En effet, plus de trois étudiants sur quatre passent au moins une heure par jour (semaine et week-end) devant internet, alors qu'ils sont moins d'un sur deux pour la télévision.

Cinéma et soirées étudiantes pour les sorties des étudiants

Les sorties les plus plébiscitées par les étudiants sont le cinéma (64% des étudiants y sont allés au cours des trente derniers jours) et les soirées étudiantes (43%).

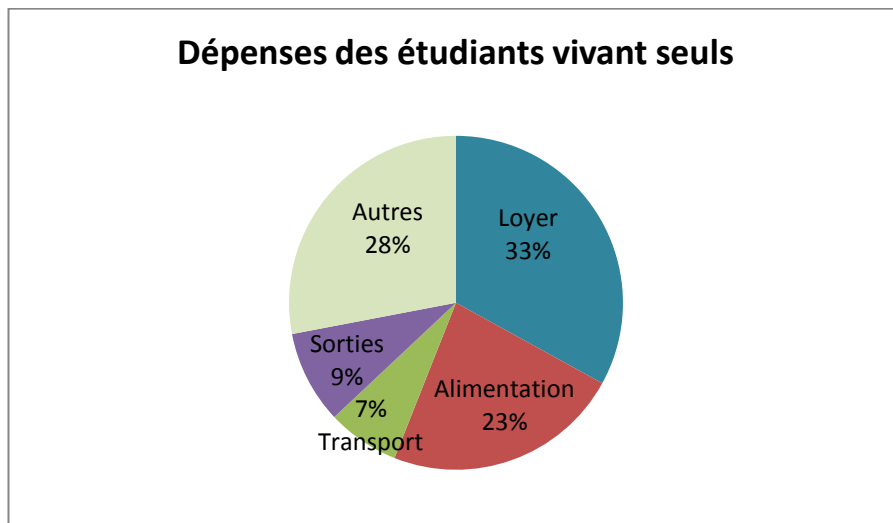
Lorsqu'ils habitent près de leur lieu d'étude (moins de 10 minutes), les étudiants (plus souvent des hommes) favorisent plus les sorties de type « soirée étudiante », ainsi que les activités sportives et associatives. A l'inverse, les étudiants qui sont proches du centre ville (moins de 5 minutes) sont les plus nombreux à profiter des sorties de type théâtre, concerts, musée et le moins des activités sportives et associatives... Malgré ces différences, la somme consacrée aux sorties semble globalement équivalente pour ces deux populations étudiantes, avec un montant d'environ 50€ par mois.

Les ressources

Un budget serré pour faire face aux dépenses : moins de 500€ par mois pour un étudiant décohabitant sur deux

Toutes ressources confondues, le revenu médian dont dispose un étudiant universitaire toulousain décohabitant est de 500€ par mois (les étudiants habitant toujours chez leurs parents disposent d'environ 200€ par mois). Ce montant est globalement jugé suffisant par ces étudiants, même si les étudiants de Master sont plus critiques que leurs homologues de Licence, et souhaiteraient disposer d'un revenu supérieur.

Les étudiants vivant seuls utilisent 33% de leurs ressources pour payer leur loyer (aide de l'état déduite), 23% pour l'alimentation, 7% pour les transports et 9% pour les différentes sorties culturelles.



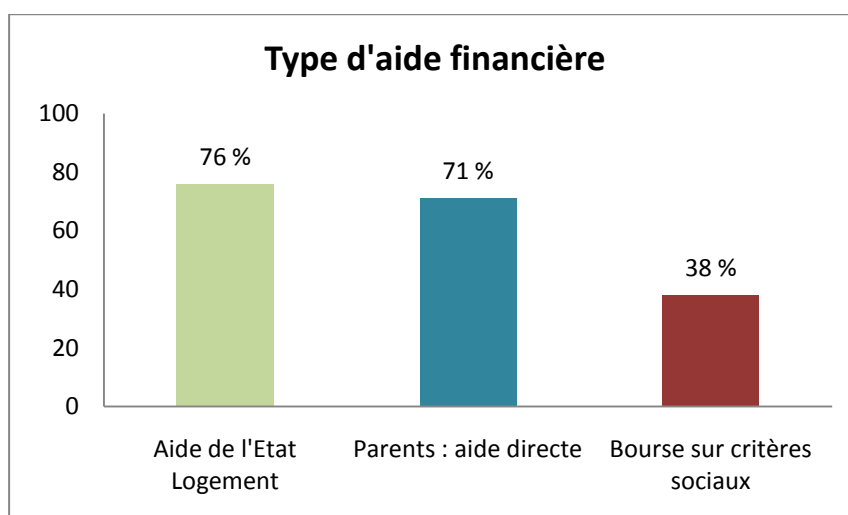
Les aides financières

Des étudiants encore très aidés financièrement par leurs parents

Une majorité d'étudiants est aidée financièrement par ses parents, que ce soit une aide financière directe (71% des étudiants) ou une prise en charge partielle ou totale de certaines dépenses telles que le loyer, les frais de santé ou les frais d'inscription à l'université. Le montant de l'aide financière directe des parents s'élève à 200€ en moyenne pour un étudiant de L1 et 300€ pour un étudiant de Master.

71% des étudiants décohabitants perçoivent une aide de l'Etat pour le financement de leur logement (APL⁸, ALS⁹ ou ALF¹⁰). Celle-ci correspond à environ 30% du montant du loyer (valeur médiane).

38% des étudiants perçoivent une bourse de l'Etat sur critères sociaux. Le montant de l'aide qui leur est accordée correspond à 68% de leurs ressources mensuelles (si l'on considère que le versement de cette bourse s'effectue sur 10 mois de l'année).



⁸ Aide Personnalisée pour le Logement

⁹ Aide pour le Logement Social

¹⁰ Allocation de Logement Familial

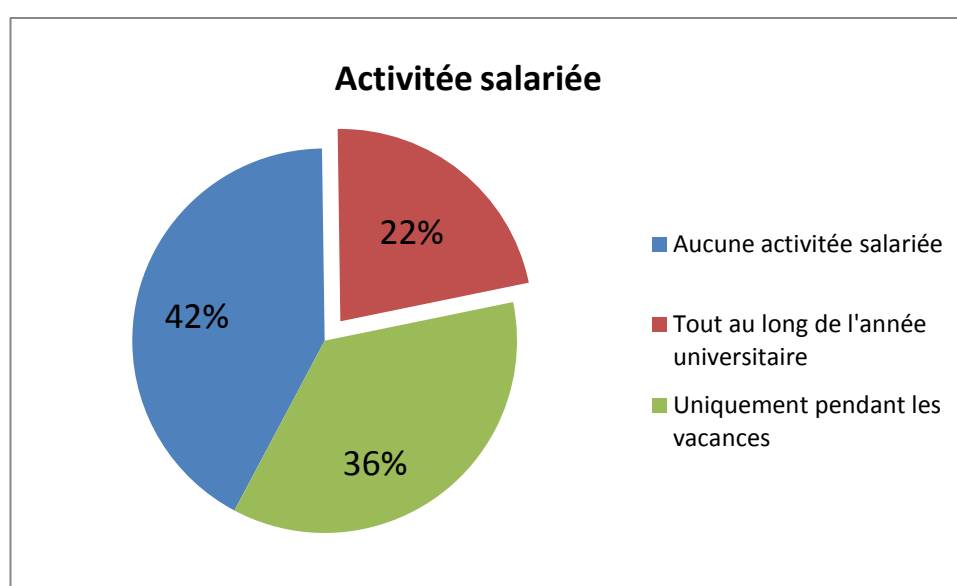
Le travail

22% des étudiants exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire. Ce travail à l'année concerne aussi bien les étudiants boursiers que les non boursiers, et particulièrement les étudiants de M2 des différents établissements. Ce travail est essentiellement effectué durant la journée, en semaine, pour un volume horaire supérieur à 31 heures par mois pour un étudiant salarié sur deux.

Ils sont 47% à travailler pendant les grandes vacances et 12% pendant les petites vacances.

Au total, ce sont 58% des étudiants qui exercent une activité rémunérée dans l'année.

42% des étudiants déclarent donc ne pas travailler du tout.



Même si l'on remarque un consensus sur le financement des loisirs grâce à l'activité salariée, on constate que l'utilisation des revenus diffère entre les étudiants. En effet, les étudiants qui travaillent tout au long de l'année universitaire déclarent que ce revenu leur est indispensable pour vivre (46% d'entre eux) et pour assurer leur indépendance vis-à-vis de leurs parents (45% d'entre eux), alors que ceux qui travaillent uniquement pendant les vacances vont essentiellement financer leurs loisirs (37% d'entre eux) et leurs études (21% d'entre eux) avec ces revenus.

Conclusion

Les analyses effectuées sur l'enquête « Condition de Vie 2011 » ont permis de montrer que la décohabitation chez les étudiants universitaires s'effectuait assez tôt (70% des étudiants de L1 ont un logement indépendant de leur parents). Cette décohabitation est majoritairement motivée par la volonté de se rapprocher de leur lieu d'études.

Si les étudiants sont amenés à être indépendants dans leur vie quotidienne, le lien avec les parents est encore très présent. Celui-ci se traduit aussi bien par des retours très fréquents au domicile parental (plus d'un étudiant sur trois rentre tous les week-ends), que par une aide financière directe (71% des étudiants perçoivent une aide financière mensuelle de leurs parents) ou par la prise en charge totale ou partielle de certains frais (loyer, frais d'inscription, santé...).

Une partie des étudiants est également aidée financièrement par l'Etat, que ce soit par l'octroi d'une aide au logement (76% des décohabitants en bénéficient) ou par l'attribution de bourses sur critères sociaux (38% des étudiants).

Enfin, si l'emploi salarié tout au long de l'année ne concerne qu'une petite proportion des étudiants (22% d'entre eux, particulièrement chez les étudiants de Master2), les revenus qu'ils retirent de cette activité leurs sont souvent indispensables pour vivre et assurer leur indépendance vis-à-vis de leurs parents.

D'une manière générale, on constate que les étudiants disposent d'un budget serré pour faire face à l'ensemble de ses dépenses (un étudiant sur deux à moins de 500€ par mois). Pour autant, les étudiants sont particulièrement bien équipés en téléphonie ou matériel informatique (98% d'entre eux possèdent un téléphone portable et un ordinateur). Leur mode d'alimentation est relativement équilibré (77% des repas pris sont dits « traditionnels ») et le lieu favorisé pour les déjeuners en semaine reste le restaurant universitaire ou la cafétéria de l'université (61% des étudiants y déjeunent au moins une fois par semaine). Par contre, on constate qu'un étudiant sur trois ne dispose pas de complémentaire santé (majoritairement parmi les L1) et que certains soins ne sont pas effectués par manque d'argent (notamment les soins optiques et dentaires).

En comparant les résultats des étudiants de Licence et de Master, on constate qu'il semble y avoir une évolution dans les modes de vie au fur à mesure du cursus universitaire. Ainsi, les étudiants de Master sont plus exigeants et aspirent à une meilleure qualité de vie. Cette aspiration implique forcément des besoins financiers plus importants chez ces étudiants.

En conclusion, les résultats de l'enquête montrent que les conditions de vie des étudiants universitaires toulousains sont globalement bonnes même s'il existe des situations diverses et contrastées, notamment au niveau des modes de logement, d'alimentation ou de financement.

Le niveau d'études, l'origine sociale ainsi que le statut de boursier sont quelques unes des variables à prendre en compte pour expliquer cette diversité.